

Le mot du Président

40 ans de développement local

Depuis 40 ans, notre association développe son action autour du bénévolat militant d'une part, et de la gestion professionnelle d'autre part. Je veux ici saluer chacun des membres des Conseils d'administration de l'APA JH du Tarn, actuels ou passés, qui ont bâti notre organisation.

Nos valeurs associatives ne sont pas celles cotées en bourse ou la recherche effrénée d'excédents financiers, nos valeurs sont tout simplement l'Homme, l'Homme en situation de handicap, de perte d'autonomie, de difficultés sociales ou socio-familiales, à qui nous apportons un accompagnement digne, de citoyen à part entière.

Dans un contexte de régionalisation de l'offre de soins, nous pensons que l'échelon départemental est le plus adapté à la meilleure prise en compte des intérêts des personnes que nous accompagnons ou prenons en charge.

En effet, nous constatons que les centres de décisions toulousains ou parisiens éloignent des réalités vécues et des enjeux du terrain. Ces dernières années, si elle était « hors-sol » et coupée du territoire, l'APA JH du Tarn aurait-elle :

- repris les Unités de Vie du Carmausin pour les personnes âgées qui y vivent ?
- construit avec notre établissement d'aide par le travail à Montredon-Labessonnié une des cuisines centrales les plus modernes du département et qui favorise les circuits courts par l'utilisation de produits locaux dans l'élaboration des repas ?
- préservé le patrimoine commun castrais en réaménagement le Domaine de Lostanges à Navès qui accueille des enfants à besoins spécifiques ?
- répondu aux problématiques des personnes sous protection juridique avec la mise en place de 300 nouvelles mesures de soutien depuis 5 ans ?
- innové en créant un SAMSAH départemental qui accompagne à leur domicile des personnes en grandes difficultés motrices et/ou psychiques ?
- maintenu un niveau d'investissement important pour le bon entretien de ses deux établissements historiques : la MAS Lucie Nouet de Saint-Sulpice depuis 1984 et le FOT La Planésié de Castres depuis 1987 ?

Oui, nous allons poursuivre cette action locale au service de l'intérêt général, quel que soit le contexte régional ou national. Je veux associer à cette volonté les 300 salariés de l'APA JH du Tarn qui travaillent quotidiennement, dans des conditions de plus en plus difficiles, auprès des 1 000 personnes qui nous sont confiées.

Détermination associative, autonomie de décision et intelligence collective : c'est en combinant ces trois éléments que nous continuons notre chemin.

Jean-Marie Aubespín

Le mot du Président

La nature d'Olivier

Je m'appelle Olivier Bouchery et j'ai eu 45 ans le 27 septembre dernier.

Quand j'étais jeune, j'habitais à Lacaune et j'ai fait un contrat d'apprentissage en électronique.

J'habite au Foyer de La Planésié depuis le 17 juin 1996 sur l'unité des Lavandous.

Je participe à la préparation du repas. Je travaille avec Dominique à l'atelier ferme. Nous y faisons du jus de pommes. Je donne à manger au chat qui s'appelle Vanille. Nous avons aussi un âne qui s'appelle Cali, des moutons et des poules.

J'aime bien aller au cheval avec Monique. Je fais du foot avec Landry. Je fais aussi de la piscine et de la randonnée.

Pendant les vacances, nous partons à l'océan en groupe et faisons des activités intéressantes. La vie du Foyer à Castres me plaît et j'espère y poursuivre ma vie.

Olivier Bouchery

du FOT

Foyer Occupationnel et Thérapeutique



Quelques Haïkus
écrits par Olivier

* * *

Le chat miaulait
ronronnait sur le radiateur
c'était un compagnon

* * *

La truite fario
sa robe à pois rouges
frétilait dans la poêle

* * *

Les flocons de neige
blancs
tombent par terre

* * *

Les cèpes gros,
marrons et blancs
poussent dans les bois

* * *

De la pluie,
de la chaleur du vent
dans les forêts de sapin

Le haïku est une forme
d'écriture japonaise.

Il s'agit d'un petit poème
très bref visant à dire
l'évanescence des choses.



Boris Cyrulnik est né le 26 juillet 1937 à Bordeaux. Neuropsychiatre et psychanalyste reconnu, il est responsable d'un groupe de recherche en éthologie à l'Hôpital de Toulon et enseigne cette discipline à l'Université du Sud Toulon-Var.

Boris Cyrulnik est connu pour avoir développé le concept de résilience qui permet de naître de sa souffrance.

Chroniqueur sur France Info, il est l'auteur de nombreux ouvrages à succès : Un Merveilleux malheur, Les Vilains Petits Canards, Parler d'amour au bord du gouffre, De Chair et d'âme, Je me souviens et Mourir de dire : La honte.

À la une

Conférence de Boris Cyrulnik

Vendredi 27 janvier 2012 au Centre Universitaire d'Albi

Le vendredi 27 janvier 2012 à 20 h 30 se tiendra au Centre Universitaire Jean-François Champollion d'Albi une conférence de Boris Cyrulnik intitulée « Handicap, solidarités et résilience ». Elle sera organisée par l'APA JH du Tarn comme celles de Jean-Marie Pelt en 2008 et d'Axel Kahn en 2010.

Pas besoin de réserver pour assister à cette conférence qui sera traduite en langue des signes française : rendez-vous dans les Amphithéâtres 1 et 2 du Bâtiment Jean Jaurès au Centre Universitaire d'Albi, place de Verdun.

Par ailleurs, elle sera retransmise en direct par l'agence régionale des technologies de l'information ARDESI dans le réseau Cyber-base, constitué de points d'accès publics à Internet dans les huit départements de Midi-Pyrénées.

Handicap, solidarités et résilience. C'est autour de ces mots que Boris Cyrulnik développera son intervention. Quand le handicap survient dans une famille, la solidarité s'organise. A côté de la solidarité des politiques publiques de soutien et d'accompagnement, il y a aussi une solidarité des associations militantes et gestionnaires d'établissements médico-sociaux. Comment ces solidarités peuvent-elles permettre une forme de résilience pour les familles et entourages des personnes en situation de handicap ?

La soirée fera la part belle aux questions du public albigeois et midi-pyrénéen, via le web et ARDESI. Elle se conclura par un moment convivial autour de gâteaux préparés par l'ESAT Valérie Bonafé de Montredon-Labessonnié et de jus de pomme du Verger Conservatoire du Conseil général du Tarn.

ESAT Valérie Bonafé Établissement et Service d'Aide par le Travail

Les coulisses du stand de Réalmont

Depuis le 28 septembre dernier, l'ESAT Valérie Bonafé tient un stand sur le marché de Réalmont tous les mercredis matins. Vous y trouverez des pâtisseries artisanales et notamment une délicate gamme de gâteaux secs.

En exclusivité vous allez découvrir les coulisses de ce projet : L'idée de ce stand a été pensée depuis quelques années par un moniteur d'atelier, Bernard Galibert. Ce dernier avait dans l'idée d'accompagner les personnes travaillant à l'ESAT vers le monde extérieur, de leur fournir un nouveau mode de communication par la vente. De plus, cela permet au plus grand nombre d'avoir une vision sur notre savoir-être et notre savoir-faire : c'est une fenêtre ouverte sur l'ESAT.

Cette année, ce projet a enfin pu émerger grâce au nouveau fonctionnement de l'ESAT qui prévoit tous les mercredis des ateliers de soutien.



Christelle Bitailon, Hervé Lacoste, une cliente réalmontaise et Bernard Galibert

Tout commence le mardi matin, les fourneaux fument de mille et une saveurs, ou plutôt d'une dizaine de sortes de pâtisseries : Bernard et une équipe de deux ou trois travailleurs confectionnent ce qu'ils vendront le lendemain.

S'engage alors une démarche professionnelle basée sur les fondamentaux de la pâtisserie : comment manier la pâte avec souplesse, lever les blancs avec rigueur, faire les finitions avec minutie et bien d'autres étapes qu'ils font tous avec plaisir, la meilleure d'entre elles étant de goûter son travail.

Puis arrive le mercredi, il faut se lever tôt, enfiler ses plus beaux vêtements car à 8 heures le stand doit être installé. Le premier client arrive, puis les autres suivent. Les discussions et les potins du marché sont de la partie. On échange des recettes avec une mamie gâteau. Midi approche... On remballage et cette après-midi, ce sera un repos mérité !

En savoir plus sur le blog esat-apajh81.org



MAS Lucie Nouet - Maison d'Accueil Spécialisée

Des stagiaires pour sortir de la routine...

Routine : Habitude d'agir et de penser toujours de la même manière.
(Définition du Petit Robert)

Stagiaire : Personne jeune, ou pas, dynamique et curieuse, ou pas, susceptible de rompre la routine, ou pas.
(Définition MASsienne)

Photographie panoramique de Thierry Chartrou

Rentrée de septembre 2011 : 24 jeunes stagiaires déferlent sur la MAS. Ils sont en formation d'aide médico-psychologique (AMP) mais aussi en brevet d'études professionnelles (BEP), des Bac Pro, des stages de découverte. Répartis dans les différentes unités de vie de l'établissement, ils bénéficient d'un accompagnement par un tuteur.

L'accueil des stagiaires répond à une volonté de transmission des savoirs et des compétences, le temps du stage étant primordial pour que le jeune rencontre, appréhende et analyse des situations de travail.

L'alternance école-institution permet de considérer que le lieu de l'exercice professionnel est aussi un lieu de formation où des professionnels font le choix de transmettre leur savoir-faire.

Et que dire du grand bonheur des résidents qui voient d'un coup chuter la moyenne d'âge de leurs accompagnants habituels !

Nous laissons d'ailleurs le dernier mot au célèbre Jean-Marc Noblet : « Merci Thierry (futur AMP) de m'avoir emmené voir le Duo Des Non à Briatexte ! C'était super ! »

Unités de Vie du Carmausin pour personnes âgées

Rencontres au vernissage de l'exposition

Lundi 26 septembre 2011 à 14 heures... Tous les usagers des Unités de Vie du Carmausin attendent patiemment les personnes invitées au vernissage de leur exposition.

Une brève inquiétude effleure les esprits : « et si personne ne venait ? » Une multitude de gourmandises fabriquées par les soins des usagers sont prêtes à être dégustées.

Il est à peine 14 h 30 et voilà que les premiers invités arrivent. Ouf ! Amis, familles et copains des précédentes structures d'accueil... un défilé fort sympathique de têtes connues et aimées leur adresse mille et une félicitations teintées d'admiration.

Les visiteurs sont nombreux et intéressés par les œuvres et témoignages exposés.

Quelle fierté pour les usagers, créateurs à leurs heures, de pouvoir accueillir ces nombreuses personnes !

Et que dire du sourire inoubliable de Josiane, récemment arrivée aux Unités de Vie du Carmausin. Un sourire inoubliable qui ne l'a pas quitté tout l'après-midi durant en guidant ses anciens amis de la maison de retraite où elle vivait auparavant.

Michèle également n'a pas caché sa joie en présentant ses créations à ses anciens compagnons de vie et éducateurs de l'ASEI.

Expérience riche en rencontres, communication et partage qu'il faudra sans aucun doute renouveler !



Michèle Lepennetier (à droite sur la photo) et ses amies de l'ASEI



De gauche à droite : Sophie Bonnet, Katia Le Gallic, Elodie Paul-Victor et Aurélie Thiboust

EPAS - Établissement de Protection et d'Accompagnement Social

Un métier : Assistante de Mandataire Judiciaire

Au sein de l'EPAS, existe un métier aux sonorités peu connues : AMJ !

Derrière ces trois lettres se cachent des personnels administratifs qui aident les mandataires judiciaires à mettre en place et à maintenir l'équilibre des droits de la personne sous protection.

Elles se positionnent entre les secrétaires et les mandataires judiciaires.

Ces salariées travaillent en autonomie et en collaboration avec les mandataires auxquels elles sont rattachées,

soit 1 AMJ pour environ 200 personnes sous protection de l'EPAS.

Elles n'ont pas de lien direct avec les usagers mais elles sont des interlocutrices ressources auprès des administrations.

Les compétences des AMJ sont très polyvalentes : elles élaborent et suivent des démarches administratives multiples tels que les dossiers adressés aux Conseils généraux, Caisses d'allocations familiales, Caisses de retraites... Elles interviennent dans des domaines

très variés en raison des situations individuelles éclectiques que vivent les usagers.

Elles saisissent les courriers grâce à un logiciel informatique très performant et précurseur. Ce nouveau système révolutionne la conception que l'on peut avoir de cette tâche.

Au sein de l'équipe des 28 salariés de l'EPAS de l'APAJH du Tarn, les 4 assistantes de mandataire judiciaire sont un maillon fort au service des 700 usagers sous protection juridique.

Depuis 2008, l'APAJH du Tarn a développé son projet associatif sous la forme d'un Agenda 21. La démarche engagée par l'APAJH du Tarn constitue une innovation car à l'échelle nationale, c'est le premier organisme médico-social à se doter d'un Agenda 21.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre, à Rio en 1992.

Ce plan d'actions formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, etc.

Les collectivités territoriales sont appelées à mettre en place à leur échelle un Agenda 21 local. D'autres acteurs se sont appropriés cette démarche. En France, le Comité 21 recense près de 1 000 projets en cours : plus de 400 dans les collectivités locales, 250 en entreprises, 200 dans les associations et une centaine d'autres cas, notamment dans les établissements scolaires.

L'idée d'Agenda est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir Programme. Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, traiter harmonieusement les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

S'il s'agit d'un plan d'actions programmées, la méthode d'élaboration de l'Agenda 21 est aussi importante que le résultat final, car ces deux aspects sont interdépendants. Les grandes étapes de sa rédaction sont le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan d'actions.

On entre alors dans la phase de mise en œuvre de l'Agenda 21 qui doit constamment évoluer pour assurer son efficacité, d'où l'utilité d'une évaluation continue des actions mises en place.

Notre Agenda 21

L'Agenda 21 de l'APAJH du Tarn est un projet associatif qui met en œuvre les concepts de développement durable.

Il est cohérent avec les valeurs de l'association : *citoyenneté, laïcité et solidarité*, et avec les missions qui lui sont confiées :

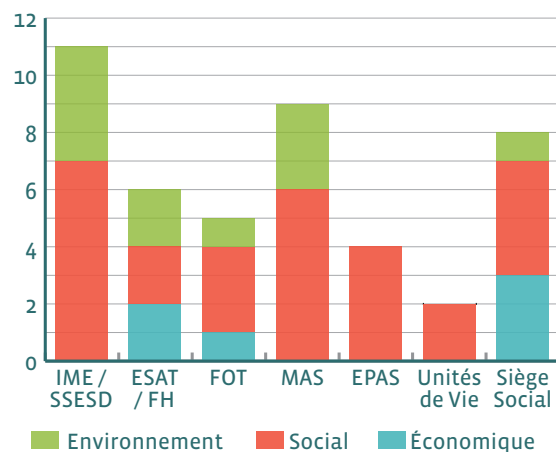
- ◆ *L'intervention en direction des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de difficultés sociales.*
- ◆ *Une intégration des enjeux économiques à la hauteur des exigences professionnelles associées à la gestion de nos établissements.*
- ◆ *Une appropriation continue des enjeux environnementaux, souvent à l'initiative des professionnels et des équipes de terrain.*

Il est participatif et porté sur l'ensemble des sites de l'association et dans les instances de gouvernance par les professionnels, les usagers, les bénévoles et les partenaires. Il peut être enrichi par de nouvelles initiatives des établissements.

L'amélioration continue, la transversalité et la cohérence associative, sont autant de principes qui participent aux 45 actions conduites au titre de l'Agenda 21 de l'APAJH du Tarn.

Il est structuré par un comité de pilotage. Chaque action conduite à son référent.

Répartition des actions par établissement

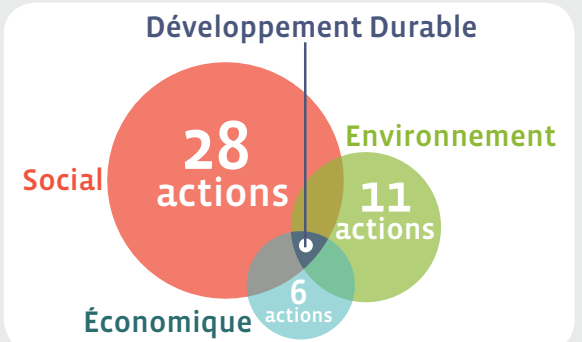


En savoir plus sur le blog apajh81.org

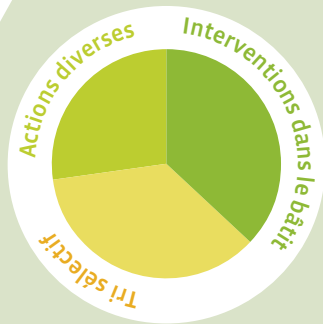
Notre Agenda 21 en actions

45 actions menées
dont 29 prévues en 2008 et
16 nouvelles en 2009 / 2010

soit une moyenne de
6,4 actions par établissement



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Interventions dans le bâti

- ◆ Inscription des critères du développement durable dans les interventions sur le bâti (4 actions)

Tri sélectif

- ◆ Actions de tri sélectif (3 actions)

Actions diverses

- ◆ Utilisation de produits d'entretien bio
- ◆ Projet de jardin éco-citoyen
- ◆ Mise en œuvre d'un plan d'économie d'énergie
- ◆ Mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets

ÉQUITÉ SOCIALE

Organisation

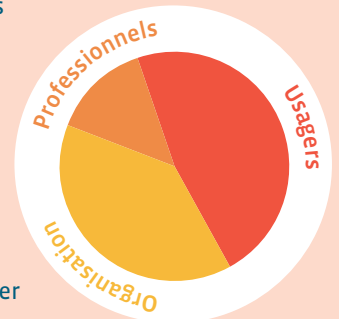
- ◆ Démarche Qualité et procédures associatives
- ◆ Comité consultatif de la Qualité
- ◆ Arborescence informatique des établissements
- ◆ Dossier unique de l'utilisateur
- ◆ Actions d'accompagnement du changement
- ◆ Observatoire des usagers de l'EPAS
- ◆ Conduite, suivi et valorisation de l'Agenda 21
- ◆ Travaux sur l'histoire associative
- ◆ Création d'un groupe « Recherche et Université »
- ◆ Participation aux fêtes des associations

Professionnels

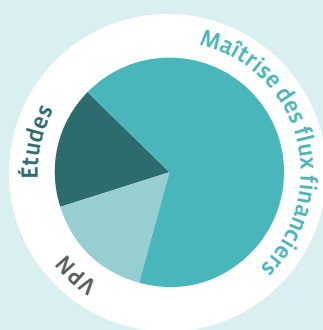
- ◆ Construction d'un plan associatif de formation
- ◆ Développement de l'offre associative de formation
- ◆ Management par l'oxygénation : projet de jumelage avec l'APAJH de la Réunion
- ◆ Projet de dispositif de médiation sociale

Usagers

- ◆ Projet de dispositif d'animation sociale
- ◆ Actions de sport adapté avec l'AFSL
- ◆ Actions de socialisation pour enfants et adultes
- ◆ Prise en compte de la vie sexuelle et affective des usagers
- ◆ Promotion du principe d'égalité dans l'accès aux soins
- ◆ Affirmation de la place des usagers dans la cité
- ◆ Création d'un lieu d'exposition
- ◆ Journée arts de la rue
- ◆ Journée arts et sports
- ◆ Projet « Marche »
- ◆ Actions venant renforcer l'accompagnement social
- ◆ Processus visant à renforcer la participation



EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE



Maîtrise des flux financiers

- ◆ Mutualisation des flux de trésorerie
- ◆ Centralisation associative des achats
- ◆ Gestion « Développement Durable » de l'ESAT Valérie Bonafé
- ◆ Actions privilégiant le développement économique local

Création d'un VPN - Virtual Privative Network

- ◆ Mise en réseau informatique de l'ensemble des établissements de l'association

Études

- ◆ Étude relative à la contribution associative au développement économique local

Le comité de pilotage

composé d'administrateurs bénévoles et de salariés

De gauche à droite :

Jean-Marie Aubespain
Laurent Aupied
Florence Bening
Patrice Chaillet
Fabienne Cros
Frédérique Fort
Catherine Jalibert
Jean-Philippe Lantès

Benoit Marcoul
Christian Molinier
Uvaldo Polvoreda
Maryse Ramade
Valérie Romiguier
Alain Rouquier
Pierre Roux
Angélique Tonon
Marie-Pierre Vincens



L'Agenda 21 est animé par Laurent Aupied,
Chargé de mission au Siège Social

La parole à Fabienne Etienne, Sandrine Reynes et Vanessa Tiplié

Handicap à l'école Les parents s'unissent pour dénoncer l'inacceptable

Le Collectif Handicap 81 rassemble une quinzaine d'associations tournées vers toutes les formes de handicap. Il défend la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 et sa Commission « Auxiliaires de Vie Scolaire » (AVS) est particulièrement attentive au respect de la scolarisation en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap dans le Tarn.

Qu'est ce qui vous a amenées à participer à la Commission AVS du Collectif Handicap 81 ?

Nous sommes mamans d'enfants différents mais qui ont le droit d'aller à l'école comme les autres. Nous avons rencontré des difficultés pour leur scolarisation et nous nous sommes impliquées dans l'action du Collectif Handicap 81, aux côtés des associations, pour aider d'autres parents.

Quelle a été la principale difficulté rencontrée ?

Souvent, nos enfants sont accompagnés par des personnes en difficultés d'insertion, embauchées en contrats aidés de 6 mois et pour 20 heures par semaine (contrats accessibles aux chômeurs inscrits au Pôle Emploi depuis plus de 2 ans). Travailler auprès d'enfants handicapés nécessite une formation adaptée et n'a rien à voir avec de la réinsertion professionnelle. Il faut que cela devienne un vrai métier.

Ces conditions de travail amènent les personnes recrutées à quitter le poste dès qu'elles trouvent mieux. Des situations inacceptables contraignent des parents à démissionner pour garder leur enfant exclu de l'école du jour au lendemain car non accompagné. D'autres enfants, accueillis à l'école malgré l'absence d'AVS, ont passé entre 3 et 6 mois sans accompagnement.



De gauche à droite :
Fabienne Etienne, Sandrine Reynes et Vanessa Tiplié devant le Rectorat de Toulouse lors du mouvement pour les AVS du 21 mai 2011

Quelles avancées avez-vous obtenues ?

Suite à des négociations avec le Rectorat, l'Inspection d'académie, le cabinet du Préfet de Région et de nombreux courriers aux Députés, Sénateurs et Ministres, le Collectif a été entendu. Nous avons obtenu de rencontrer 3 fois par an l'Inspection d'académie du Tarn pour faire le point et défendre nos idées et nos demandes. Ainsi, plus d'enfants ont l'assurance d'être accompagnés durant toute l'année scolaire.

L'union faisant la force, nous avons réussi petit à petit à améliorer le quotidien des enfants handicapés dans les écoles, en parvenant notamment à allonger la durée des

contrats des AVS de 6 à 12 mois, à demander leur formation et à respecter le quota d'heures d'accompagnement notifiées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Fin mai, les parents se sont rassemblés au niveau national devant les Rectorats pour dénoncer d'une même voix ces graves dérives de l'État. Certains ont même fait valoir les droits des enfants à la scolarisation devant les tribunaux. Début juin, le Président de la République annonçait le remplacement progressif d'ici 2012 de tous les contrats aidés par des contrats d'État à temps plein de 3 ans renouvelables une fois.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Malgré les avancées obtenues en un an, nous restons vigilants et combatifs en espérant que les annonces du gouvernement ne soient pas que de la poudre aux yeux avant les élections. A la rentrée 2011, seuls 10 contrats d'État ont été attribués dans le Tarn et il reste encore 167 contrats aidés à remplacer.

Lors de la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy avait scandé que le handicap à l'école serait une priorité de son mandat. Bel effet d'annonce, mais la réalité fût malheureusement tout autre...

Mi-octobre 2011, il restait encore 21 enfants tarnais non accompagnés, soit 217 heures d'accompagnement manquantes. D'autre part, un certain nombre de notifications MDPH ne sont pas honorées dans leur totalité car il existe un décalage entre le nombre d'heures attribuées par la MDPH et celles attribuées par l'Inspection d'académie. Alors, nous continuons notre combat collectif.

En savoir plus sur collectifhandicap81.com
Courriel de contact : avs@collectifhandicap81.com

SPORT ADAPTÉ

Fais ton cirque À LOSTANGES !!!

Pratique des Arts

Les 3 journées des 18, 19 et 20 juillet 2011 furent tellement animées qu'elles ont redonné à l'été les couleurs qu'il lui manquait. L'association « i i i » avait installé à Lostanges non pas un chapiteau de cirque, mais tout un esprit. Les enfants, adolescents de l'IME / SSES et adultes du FOT et de l'ESAT ne sont pas restés spectateurs pendant 3 jours, ils ont bel et bien été les héros de la piste !

Ils ont été jongleurs, funambules ou trapézistes mais aussi musiciens et danseurs. Bravant les lois de la gravité, ils ont découvert avec plaisir et sourire de nouvelles sensations, en dépassant leurs limites.

Ils ont aussi été bricoleurs et inventeurs de « poissons volants » ou encore transformateurs de voiture à pédale en véritable « bolide de course du futur ». Enfin, ils ont été peintres et graffeurs d'une magnifique fresque qui égaye désormais le garage des karts et des vélos de Lostanges.

Et tout cela grâce aux équipes des établissements de l'APAJH du Tarn et à l'association « i i i » qui ont su accompagner chacun à son rythme et en douceur dans les différentes activités artistiques ou sportives.

Association « i i i » : Information Informelle Informative • IME / SSES : Institut Médico Educatif / Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile



A une lettre près

le journal de l'APAJH du Tarn

4 rue Jean d'Alembert 81000 Albi
05 63 45 33 62 - accueil@apajh81.org

3 numéros par an
Février - Juin - Octobre

Publication diffusée aux familles des personnes accompagnées par l'APAJH du Tarn, aux adhérents et aux salariés de l'association, aux organismes médico-sociaux du département, à 400 élus tarnais, aux administrations d'État du secteur social, aux forces vives locales et aux associations départementales APAJH de France.

Directeur de publication
Patrice Chaillot
Rédacteur en chef
Alain Rouquier
Maquette
Service Communication

Membres du Comité éditorial
Valérie Beaurain
Jean-Louis Bergez
Brigitte Cartier
Sylvie Fahet - Marion Froeliger
Fabienne Lacan
Charlotte Lambert
Edith Marty

Imprimé à 1 500 exemplaires
sur papier recyclé par
SIEP France - Albi - Imprim'Vert

Dépôt légal du n°8 :
Octobre 2011 - ISSN 1969-9948

Visitez notre blog
apajh81.org

